

Assemblée générale
CEMMC – Salle Jean Borde (MSHA)
Mercredi 18 janvier 2017 – 16h00-18h00

Excusés : M. Agostino, P Mezie, S. Pacteau, F. Buttay, D. Pinsolle, M. Dennes, M.-B. Dufourcet, M. Trouvé, C. Marache, J. Pontet...

Présents : Teddy Auly, Christine Bouneau, Christophe Bouneau, François Cadilhon, O. Cassagnau, Nicolas Champ, Philippe Chassaigne, Laurent Coste, Laurianne Cros, Marguerite Figeac, Michel Figeac, Olga Gille-Belova, Guillaume Hanotin, Moya Jones, Bernard Lachaise, Stéphanie Lachaud, Fabienne Lagrange, Christophe Lastecouères, Stéphanie Le Gallic, Caroline Le Mao, A. Loriaud, Carmela Maltone, Julien Marchesi, Charles-François Mathis, A.-M. Meyer, Jean-Pierre Moisset, François-Charles Mougél, Nicolas Patin, Dominique Picco, Géraud Poumarède, Eric Suire, Thierry Truel, Agnès Vatican.

Christine Bouneau ouvre à 16h25 en présentant les vœux pour l'année 2017 et en remerciant les efforts faits pendant le second semestre de 2016. Dans la catégorie « divers », des thèses ont été soutenues, notamment Pauline Valade, et deux HDR, J.-P. Moisset et Corinne Marache, et pour le futur, Florence Buttay, qui soutient au mois de mars. À signaler aussi, le prix reçu par Arlette Capdepu, prix de la Résistance, pour la publication de sa thèse.

1) Bilan des activités du second semestre 2016

Le bilan scientifique est extrêmement positif, très lourd, très chargé, Florence Verdier a beaucoup aidé, quatre magnifiques colloques, dix séminaires, avec deux séminaires permanents, pérennes, celui de D. Pinsolle et N. Patin, « Déstabiliser le pouvoir » et le séminaire de L. Coste, « S'informer et gouverner ». Trois ou quatre journées d'études ont lieu. Christine Bouneau en profite pour remercier les webmasters du site internet. Pour les colloques, il y a eu celui de C.-F. Mathis sur l'énergie, celui de D. Pinsolle et N. Patin sur les gauches face au national-socialisme, celui de Caroline Le Mao sur les arsenaux, celui de P. Chassaigne sur Elisabeth II, et enfin, le colloque sur le Belarus. Les journées d'étude, également, ont été des grandes réussites, en particulier celle des jeunes chercheurs.

Pour la mise à jour des contacts et des mails, il faut impérativement que les directeurs de thèse, rappelle **Christine Bouneau**, appellent leur thésards – 15 nouveaux cette année – à s'inscrire sur le site.

2) Les activités à venir et le budget

Christine Bouneau présente les activités à venir, en distribuant une liste. Chaque responsable décrit les séminaires et colloques futurs, les chercheurs invités à cette occasion ainsi que les publications liées.

Nous répétons les changements liés à la **nouvelle PSE** (politique scientifique de l'établissement), depuis les Assises de la recherche. Deux vagues ont lieu : en novembre-décembre, nous n'avons pas pu présenter quoi que ce soit, car il y a des limites, la PSE ne finance plus que des gros colloques internationaux. La conséquence, pour aller vite, de cette évolution : ça ne nous finance pratiquement plus de colloque et de journée d'études, et ce n'est plus au fil de l'eau, il ne faut pas rater le moment où nous pouvons solliciter. Cela signifie que le CEMMC finance l'essentiel

des colloques, séminaires, journées d'études. Il faut essayer, donc, de trouver des mécènes, des subventions, pour subvenir à nos besoins.

Les **subventions de la Région** sont toujours là, mais c'est à rendre pour la fin de la semaine. Les priorités sont en réalité des contraintes : développement des territoires, grands sujets de société... Deux projets sont différents : un directement porté par UBM et le CEMMC, le projet de S. Lachaud, les vins liquoreux, du Sauternes. Le deuxième projet est porté par Caroline Le Mao, un projet « maison » (MSHA), sur la « Nouvelle Aquitaine et les outre-mer ». C'est un projet politique, dit **Caroline Le Mao**, autour de la juxtaposition administrative de la nouvelle région, pour voir si elle a une identité sur plusieurs siècles. Les thèmes sont les destins migratoires, les flux de population, l'esclavage, les cultures matérielles, le patrimoniale et l'innovation maritime. Tout cela est associé avec Pau, Poitiers, La Rochelle... Il y a derrière tout ça l'idée du tourisme et de la valorisation pédagogique.

Laurent Coste estime qu'il est important d'associer les centres de recherche, autour du CRIAM, d'atlas historique de la nouvelle Aquitaine, avec Poitiers et Limoges, sous forme d'humanité numérique. Cela permet de construire un outil centré sur l'identité géographique de l'Aquitaine. On peut inventorier les plans divers sur tout le territoire. **Christophe Bouneau** s'est associé à l'IRAMAT, ce qui ne coûte rien, un projet de patrimoine industriel du XIXe siècle, avec des collègues de Toulouse et de Limoges. Il en profite pour parler d'une Chaire qui lui a été attribuée, « Réseaux électriques et société en transition » (Reset), dans une synergie d'ENEDIS (ERDF), de la Fondation Bordeaux Université et UBM, 35 000 € par an, en lien avec les masters et le CEMMC.

Christine Bouneau termine, sur la question budgétaire, en expliquant qu'il existe un dispositif de « colloque Région » : il faut atteindre 5 000 €, il faut faire payer des droits d'inscription... Les projets sont à remettre pour le début de l'année. Pour 2018, il faut donc déposer en janvier, pour une réponse en avril, dit **Laurent Coste**, sur ces « colloques région ». L. Coste poursuit sur la présentation en *powerpoint* du budget. L'arrivée des collègues de 3^E conduit à une augmentation, légère, mais ça ne veut pas dire que la situation est meilleure, car on ne pourra pas obtenir 10 000 € de PSE. La comparaison des dépenses est stable, les colloques prennent plus de place, de 46 à 55% ; les publications ont été soutenues à hauteur de 7 000 €.

3) La question de la réforme du doctorat

Christine Bouneau montre que le principal changement concerne le fameux « comité de suivi des thèses ». Il a été décidé que ces comités seraient à l'appréciation des unités de recherche. Ce sont les centres qui ont la liberté d'organiser leur comité de thèses comme ils l'entendent. Nous en avons parlé tout à l'heure au Conseil scientifique. On a eu deux réunions. À la première, l'idée était de les mettre en place dès le mois de juin 2017. Les comités ne concerneraient que les nouveaux inscrits, à partir de septembre 2016. Comment mettre cela en place quand on a 579 doctorants sur l'Université ? Cela ne concerne que les nouveaux et ceux qui sont en dérogation, après la quatrième année. Après la discussion, il semble prématuré de mettre cela en place dès juin 2017, donc on s'acheminerait vers une mise en place au début de l'année 2018, vers février. A partir de là, on proposerait de transformer ces comités en manifestation scientifique, chaque doctorant présenterait devant le comité, avec un public, son travail.

Autre question : les doctorants doivent se faire financer l'impression de leur thèse. En fait, l'UBM le fait déjà. Qu'en est-il ? En réalité, c'est le PPI, ce qui allège les frêles épaules du CEMMC. Le portfolio est en fait un CV, nous a dit Sandro Landi, le directeur de l'Ecole doctorale. Sur la place du directeur, il peut participer au jury, il ne peut, en revanche, plus voter et signer le PV. Nous avons doublé le nombre de thèses pour le CEMMC, 15 nouveaux.

4) Questions diverses

Christine Bouneau annonce que la CDUR (la conférence des directeurs d'unité de recherche) a examiné les projets de recherche. Dans les points divers, il y aurait une proposition de formation au numérique, à laquelle vous avez droit. L'annuaire de la recherche doit par ailleurs être mis à jour, donc pensez à compléter vos mots-clefs. Enfin, un colloque international en 2018, interdisciplinaire, Frank Cormerais, soutenu par Sandro Landi.

Moya Jones présente une situation curieuse : j'ai traduit des colloques et publications pour le CEMMC, et la direction de la recherche a décidé de donner un coup de main pour les candidats de l'IUF, pour payer la traduction de leur dossier, je l'ai fait avec plaisir. Le problème est celui de la rémunération. Cela peut être considéré comme une « prise illégale d'intérêt ». ça interpelle, vous vous en doutez ; mais qui peut, mieux qu'un collègue universitaire pour traduire des dossiers de collègues universitaires ? Mais un concept, en fait, une prestation *in house*, qui couvre ce genre de prestations.

Christophe Lastecouères est en train de demander un financement d'une journée d'étude sur la commémoration du 20^{ème} anniversaire du procès Papon. Entre le 18 et le 21 octobre, avec des collègues du droit. Le label scientifique, répond **Christine Bouneau**, est assuré, et on piochera dans les reliquats. La directrice du CEMMC rappelle qu'il faut toujours contacter Florence Verdier le plus tôt possible pour vos manifestations.

L'assemblée est close à 18h00.